

FORUM citoyen 06 sur les déchets

contact@forum-06-dechets.org

<http://que-ferons-nous-de-nos-dechets.over-blog.com/>

le 24 mai 2012

Mme, M. la/le candidate/candidat

A l'occasion des élections législatives, nous souhaitons attirer votre attention sur la problématique des déchets dans notre département où vous avez fait acte de candidature.

Nous vous transmettons les propositions « Vers une nouvelle et nécessaire politique des déchets » élaborées par quatre associations nationales expertes dans leur domaine : le Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID), Agir pour l'environnement, les Amis de la Terre et le Réseau Action Climat (RAC). Ces propositions dont vous trouverez le détail dans le document joint s'articulent en quatre axes :

- L'adoption d'une loi sur la durabilité des produits afin de réduire les déchets à la source
- Le détournement des déchets de l'incinération et de la mise en décharge
- La réforme de la fiscalité sur le traitement des déchets
- L'amélioration de la gouvernance et de la transparence en matière de gestion des déchets

, propositions que le forum soutient .

Concernant la situation de la politique des déchets dans notre département nous souhaitons attirer plus particulièrement votre attention sur plusieurs points critiques :

- Une politique de recyclage encore balbutiante : en effet, la capacité des équipements de tri des emballages ménagers provenant de la collecte séparative n'atteint pas les 40.000 tonnes quand le gisement potentiel dans notre département est de plus du double.
- Un recours massif à l'incinération à l'aide d'équipements déjà fort anciens : les deux premiers fours de l'incinérateur de l'Ariane sont entrés en service en 1977 et les deux fours de l'incinérateur d'Antibes sont entrés en service en 1970. Le PEDMA les pérennise...
- Les mises aux normes de rejet récentes amenant les collectivités à des engagements dans le temps déraisonnables compte tenu de l'ancienneté desdits équipements.
- D'autre part l'élaboration récente du Plan des Déchets des Alpes-Maritimes programme un accroissement du recours à l'incinération, par la construction d'un nouveau four à l'Ouest du département et l'accroissement du tonnage incinéré de 376.800 tonnes en 2007, à 517.300 tonnes à l'horizon 2020.
- Ce nouveau plan constituant une remise en question manifeste du précédent Plan des déchets qui établissait l'interdiction de construire des incinérateurs nouveaux et la fermeture progressive des anciens.

Les conséquences de ce recours systématique à l'incinération des déchets sont, pour l'essentiel les suivantes :

- Un risque sanitaire, comme en atteste l'étude de l'Institut National de Veille Sanitaire dont les résultats alarmants ne peuvent pas être remis en cause depuis l'instauration de nouvelles normes de rejet puisque l'INVS conclut son étude en évoquant « une *diminution attendue* du risque de cancer » après l'introduction de mesures de réduction des émissions de polluants, sans évaluer la portée de cette diminution du risque et sans pouvoir annoncer une *disparition* de ce risque.

- Une obstruction à l'évolution des traitements et notamment la progression du tri et du recyclage par la nécessité de fournir un tonnage important et constant aux équipements d'incinération.
- Un risque d'équipements redondants ou rapidement obsolètes et par conséquent un risque de gaspillage de fonds publics.
- Une contradiction prévisible à court terme avec les directives européennes.

Nous avons à cœur, comme vous, que notre département puisse rivaliser avec les régions d'Europe qui sont à la pointe des équipements de traitement des déchets.

Les élections législatives constituent une étape importante pour la mise en œuvre d'une évolution positive du traitement des déchets dans notre pays et nous souhaitons que les parlementaires soient impliqués suffisamment en amont dans un processus de concertation. C'est pourquoi, en prévision de ces débats nous souhaitons mettre en lumière ces problèmes locaux et comptons sur vous pour reconnaître l'importance d'une gestion durable des déchets et porter cet enjeu majeur en votre qualité de futur(e) élu(e).

Nous espérons que vous serez sensible à nos préoccupations. Nous restons dans l'attente de vos positions sur les thèmes abordés dans le document ci-joint et sur les points critiques de la situation des déchets dans notre département indiqués dans ce courrier, dont **nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire part avant le 6 juin 2012, date à laquelle nous diffuserons vos réponses.**

Nous vous prions de croire, Madame/ Monsieur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

FORUM citoyen 06 sur les déchets

PJ : propositions du CNIID : Cniid_AT_APE_RAC_Propositions.pdf

ou sur le site : http://www.cniid.org/IMG/pdf/20120319_Cniid_AT_APE_RAC_Propositions_de_chets-3.pdf